



TERRE & EAU 2025 LA CONCLUSION D'UN TRAVAIL DE LONG TERME

LE MOT DES MAÎTRES D'OUVRAGE

POURSUIVRE LES EFFORTS POUR MAINTENIR ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU

Depuis plus de dix ans, les problématiques concernant la qualité de la ressource en eau ont évolué. Le plan d'action *Terre & Eau 2025* a su s'adapter avec elles au cours des 5 dernières années de déploiement, se repositionner quand il l'a fallu, à l'écoute du territoire, aux côtés des agriculteurs, attentifs à leurs enjeux.

Notre approche est avant tout celle d'un partenaire de la transition agroécologique. Vous accompagner dans l'évolution de vos pratiques, c'est d'abord vous délivrer une information la plus complète possible, claire et transparente possible, sur la qualité de l'eau aux captages de la Fosse de Melun et de la Basse Vallée de l'Yerres.

Plusieurs outils ont été mobilisés au cours de la programmation afin que l'ensemble des acteurs, directs ou indirects, puissent être sensibilisés aux enjeux de qualité d'eau. La newsletter est l'un de ces outils et contribue à la convergence des prises de conscience et au travail collectif. C'est seulement ainsi que nous pourrions avancer ensemble sur cette question essentielle, en confiance et dans un esprit collaboratif.

Nous tenons à saluer celles et ceux qui œuvrent pour préserver la qualité de la ressource, acteurs du quotidien, à commencer par les agriculteurs du territoire, grands ou petits, conventionnels ou bio. Vos actions, à tous niveaux, engagent l'avenir.

Terre & Eau 2025 s'est achevé après 5 ans de déploiement, et l'implication au quotidien des acteurs.

Pendant 5 ans, les producteurs d'eau, en association avec l'ensemble des contributeurs et des acteurs du territoire se sont efforcés de mettre en œuvre un programme d'actions ambitieux et reposant sur plusieurs volets : qualité de l'eau, actions agricoles et communication. Un seul objectif : maintenir les pollutions sous les seuils réglementaires voire améliorer la situation pour certains paramètres. Plusieurs moyens ont été mobilisés : meilleure connaissance du milieu et des pollutions, sensibilisation et accompagnement financier et technique des agriculteurs, en particulier, pour réduire les pressions et agir en faveur de la qualité de l'eau.

À l'heure où le programme prend une nouvelle forme et est déployé sous l'appellation *Terre & Eau 2031*, cette dernière lettre d'informations de *Terre & Eau 2025* vous propose un bilan de synthèse du programme et des actions mises en place.

**Consultez les précédentes
lettres d'information sur
terreeteau2025.fr**

TOUJOURS MIEUX PROTÉGER L'EAU QUE NOUS BUVONS

Tout le monde doit prendre sa part pour préserver la ressource et assurer la distribution d'une eau potable qui réponde aux normes en vigueur.

L'eau est le produit alimentaire le plus contrôlé, tant par les pouvoirs publics que par ses gestionnaires, des points de captages jusqu'au robinet de l'utilisateur.

En 2023, 80 % des habitants de Seine-et-Marne ont été alimentés par une eau absolument conforme à la réglementation. Ce chiffre important, qui dénote un progrès au fil des années, montre aussi qu'il reste encore à faire. De manière générale, l'eau souterraine est impactée par deux types de pollution : les **pollutions ponctuelles**, avec une dégradation immédiate de la qualité de l'eau, et les **pollutions diffuses**, pour lesquelles la migration des polluants accumulés dans le sol vers la nappe peut être longue.

Dans ce cadre, *Terre & Eau 2025* est un **dispositif majeur** pour agir sur la zone d'actions prioritaire des captages de la Fosse de Melun et la Basse Vallée d'Yerres. Une fois cette aire délimitée, des programmes d'actions préventives sont définis sur la base d'un **diagnostic multi-pressions**. La réglementation prévoit que les personnes responsables de la production et de la distribution de l'eau (PRPDE) définissent et mettent en œuvre ces programmes.

LA QUESTION DES MÉTABOLITES

Actuellement, quelques 350 substances actives sont approuvées au sein de l'Union européenne. Chacune peut produire des métabolites, dont une proportion indéfinie peut représenter un risque sanitaire pour les consommateurs. Les métabolites de matières actives qui sont repérés aujourd'hui dans les analyses ne représentent que **la partie émergée de l'iceberg**.

QUELLE EST LA SITUATION DU CHAMPIGNY ?

Selon notre partenaire AQUI'Brie, les teneurs en nitrates ont augmenté dans 67 % des captages depuis 2023. La **qualité de l'eau pompée s'est dégradée** en raison des **conditions hydrogéologiques** qui ont influencé la migration des polluants au sein de la nappe.

Les deux métabolites du chlorothalonil et de la chloridazone restent les contaminants avec le plus fort impact. Si ces molécules ne sont plus autorisées depuis 2020, la contamination des milieux demeure très importante, une dégradation de la ressource étant toujours d'actualité. Concernant le métolachlore (interdit

d'utilisation en octobre 2024) et ses métabolites, leur cumul dépasse déjà largement les 0.1 µg/L (seuil de potabilité) pour plus de la moitié des captages audités en 2024.

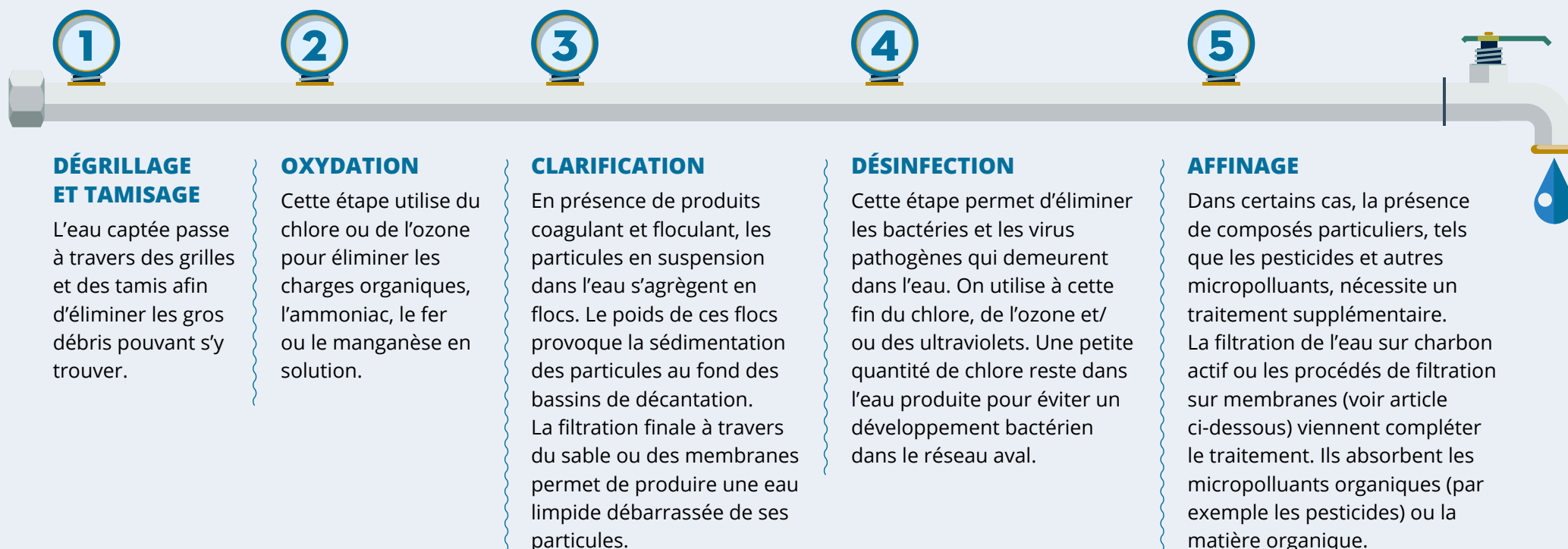
Seule solution : **coupler les solutions curatives avec les actions préventives**.

L'enjeu majeur étant qu'à chaque molécule ou à chaque nouveau métabolite découvert, les temps d'adaptation nécessaires pour évaluer la pertinence sanitaire et identifier les traitements adaptés **peuvent être longs**, parfois plusieurs dizaines d'années. Les **montants financiers** en jeu peuvent alors être **conséquents**, se comptant parfois en centaines de millions d'euros pour la structure de traitement. Cela peut avoir un impact sur la facture d'eau du consommateur.



COMMENT EST PRODUITE L'EAU POTABLE ?

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, l'utilisateur ne paye pas l'eau... mais son traitement pour la rendre potable, ainsi que son transport. Ce traitement s'effectue en plusieurs étapes définies selon la nature de l'eau brute utilisée.





Visite de l'usine Boissise-la-Bertrand

VISITE DE L'USINE DE BOISSISE-LA-BERTRAND

Pour replacer cette thématique au centre des réflexions et mobiliser la diversité d'acteurs sur les problématiques du traitement d'eau, une visite a été organisée sur la fin de la programmation de *Terre & Eau 2025*.

Les participants ont ainsi été accueillis à l'usine de Boissise-la-Bertrand, site de traitement de **VEOLIA**. Cette usine, captant la nappe du Champigny via 4 forages, et la Seine au besoin, affiche une capacité de 30 000 m³/jour, et présente un défi vis-à-vis de certaines molécules détectées à des concentrations assez élevées bien qu'en dessous de seuils.

Organisée par la **Chambre d'Agriculture** et co-animée avec **AQUI'Brie**, cette visite a été l'occasion de **présenter le fonctionnement concret d'une usine et d'illustrer les enjeux de protection de la ressource** : provenance et destination des eaux, indicateurs de qualité, méthodes de traitements. Cette animation a été pensée comme le liant entre les actions de territoire menées notamment auprès des agriculteurs et les objectifs défendus et portés par *Terre & Eau 2025*.

Rassemblant un certain nombre d'agriculteurs, l'intérêt manifesté par les participants traduit une réelle curiosité, une sensibilisation et une prise de conscience du public visé par le programme d'actions.

Ce type d'initiatives et de visites sera renouvelé dans *Terre & Eau 2031* afin de maintenir cette dynamique et toucher le plus d'agriculteurs possible.

ET SUR LE TERRITOIRE, ÇA DONNE QUOI ?

LE CAS DE L'USINE D'ARVIGNY

L'usine d'Arvigny (Savigny-le-Temple) est une pièce essentielle du dispositif d'ultime secours du **SEDIF**. Pour rappel, le SEDIF alimente chaque jour plus de 4 millions d'usagers répartis en Ile-de-France.

Jusqu'au début 2025, l'usine produisait 8 millions de m³ d'eau par an. Mais la détection récente dans sa production de métabolites de la chloridazone (herbicide de la betterave) et du chlorothalonil (fongicide), au-dessus des seuils réglementaires, a nécessité de basculer en fonctionnement minimal, pour ne pas délivrer d'eau non conforme. Les cinq communes qui étaient alimentées par l'usine d'Arvigny sont pour le moment desservies par l'usine principale de Choisy-le-Roi qui dispose d'un traitement multi-barrières et fournit une eau conforme.

Afin de retrouver une **situation de conformité**, le SEDIF procède à une **étude pilote d'amélioration de la traitabilité des métabolites sur les filières**.

Celle-ci a ouvert plusieurs pistes de réflexion exploratoire, notamment : le renouvellement plus fréquent des filtres CAG⁽¹⁾ ; l'implantation de nouveaux types de charbons actifs ; réarmer l'ozonation⁽²⁾ afin de le rendre efficace sur le chlorothalonil R471811 ; créer un ouvrage de mélange des eaux. Enfin, la solution optimale serait de mettre en œuvre la **filtration membranaire** comme celle prévue sur les usines principales du SEDIF. Aucune technique n'atteint aujourd'hui le rendement de cette technologie nouvelle génération sur une très large gamme de polluants, dont les PFAS⁽³⁾.

Ces processus innovants nécessitent une réflexion complète à l'échelle de l'usine et sont onéreux. Pour exemple, le projet de filières membranaires haute performance du SEDIF sur ces 3 usines principales représente 1 milliard d'euros d'investissements supplémentaires. La mise en œuvre de la nouvelle technologie choisie se fera sur une dizaine d'années minimum.



Filtres à charbon actif en grains, Usine d'Arvigny

LE CAS DE SUEZ

Eau du Sud Parisien, filiale de SUEZ, assure en partenariat avec les collectivités, le service public de production, stockage et transport d'eau potable pour plus de 1,5 millions habitants sur le Sud francilien grâce à une infrastructure majeure composée de trois usines principales, de forages et d'un vaste réseau de transport.

Si la production d'eau potable se fait majoritairement à partir du pompage en Seine, le **recours aux nappes souterraines reste essentiel**. Ainsi, la **nappe aquifère des calcaires du Champigny contribue pour 15 à 20 % de l'eau distribuée sur ce territoire**.

Pour assurer une qualité d'eau conforme aux évolutions de la réglementation et aux attentes des consommateurs, Eau du Sud Parisien investit constamment sur ses usines de production d'eau potable, fait évoluer les filières de traitement et renforce la résilience de l'ensemble de ce réseau interconnecté pour anticiper d'éventuelle crise sur une des usines.

En parallèle, en raison de l'état dégradé de la ressource en eau, **un traitement des pesticides par charbon actif** est indispensable et les filtres à charbon nécessitent des renouvellements ou régénérations plus fréquents générant des coûts supplémentaires.

Eau du Sud Parisien anticipe aussi les évolutions réglementaires avec un **programme d'analyses d'eau renforcé** et des **études pilotes** visant à tester de nouvelles technologies.



Démonstrateur de la technologie membranaire haute performance à l'usine du SEDIF de Neuilly-sur-Marne

⁽¹⁾ Filtres conçus pour la mise en œuvre du charbon actif en grains. / ⁽²⁾ Procédé de traitement qui consiste à injecter de l'ozone (O₃) dans l'eau ou l'air pour purifier, désinfecter et éliminer les polluants / ⁽³⁾ Les substances per- ou polyfluoroalkyles sont une large famille de plusieurs milliers de composés chimiques.



TERRE & EAU 2025

L'HEURE DU BILAN

FOCUS

Le volet qualité a été porté tout au long de la programmation par AQUI'Brie. Annuellement, l'action de l'association a produit un certain nombre de données qui ont été le socle de connaissance du territoire et qui ont permis d'éclairer et d'appuyer la sensibilisation des acteurs.

Pour ce qui est du volet agricole, 3 acteurs se sont mobilisés afin d'animer le territoire et accompagner les agriculteurs dans des projets structurants et la mise en œuvre de pratiques en faveur de la qualité de l'eau.



VOLET QUALITÉ



AQUI'Brie

- Produire de la donnée sur la qualité de l'eau
- Comprendre le fonctionnement des nappes
- Diffuser la donnée et la vulgariser
- Donner une vision prospective

Productions de données et suivi du fonctionnement

- 150 250 données validées annuellement en moyenne, pour Champigny
- 15 500 données collectées pour la nappe de Brie
- 20 opérations de suivi annuellement en moyenne
- 1 ou 2 campagnes Qualichamp par an

Transmission et diffusion

- 1 synthèse qualité annuelle
- 1 bilan et 1 rapport annuels

Évolution de la nappe du Champigny

- Des scénarios, modélisations et scénarios produits
- Liste de molécules recherchées : 55 en fin de programmation

VOLET AGRICOLE



Chambre d'agriculture

- Accompagner pour optimiser la réduction des produits phytosanitaires
- Encourager la réduction de l'utilisation des intrants et assurer des débouchés de valorisation
- Mieux connaître les pratiques du territoire pour les lier aux données du volet qualité

GAB Île de France

- Accompagner les agriculteurs bio, maintenir et développer les surfaces en bio
- Développer la demande locale en bio
- Assurer le lien entre l'offre et la demande

Agrofîle

- Mettre en œuvre des projets d'agroforesterie, en particulier sur des zones vulnérables
- Augmenter le maillage agri-écologique, notamment sur des zonages spécifiques
- Favoriser la mise en place des structures environnementales en assurant des valorisations économiques

Actions et animations

- 1 animation annuelle autour des haies et de l'agroforesterie
- Animations scolaires et auprès des collectivités autour des thématiques de l'AB et de la restauration collective
- 5 animations annuelles en moyenne, à destination des agriculteurs autour de la thématique biologique (désherbage mécanique, ABC, cultures)
- 5 animations ou formations, à destination des agriculteurs, autour des pratiques moins consommatrices en intrants
- 1 groupe de suivi et d'échanges autour des pratiques phytosanitaires et un réseau de suivi des pratiques azotées

Diffusions

- 4 fiches techniques sur les cultures d'été
- 3 guides culturels (interventions nécessaires au cours de la campagne, contexte réglementaire, conseils aux exploitants)

Projets

- 10 acteurs rencontrés pour sensibiliser autour des thématiques de l'agroforesterie
- 1 table ronde annuelle pour les projets de restauration collective et d'alimentation durable (AB)
- 4 diagnostics carbone et suivis des exploitations
- 10 MAEC eau et 10 MAEC biodiversité souscrites
- 1 PSE en construction

Filières

- 1 réunion annuelle autour de la filière bois
- 1 essai annuel sur les cultures d'été
- 1 étude de faisabilité autour de la diversification des exploitations

De nombreuses actions ont été menées au cours des 5 ans de programmation. Que ce soit la mise en place d'essais, des animations ou formations orientées sur des thématiques spécifiques en passant par la réflexion sur l'émergence de filières, l'accompagnement d'exploitations dans leur transition agroécologique.

Le bilan encourageant de *Terre & Eau 2025* incite à prolonger les efforts de mobilisation et maintenir la dynamique qui s'est instaurée.

À l'issue des 5 ans de programmation, les captages affichent des évolutions différentes en fonction des paramètres surveillés. La dégradation de certains paramètres est donc un argument pour reconduire les actions initiées, sur nouvelle phase de 6 ans.

2026 est donc la première année d'un nouvel engagement des acteurs, déjà existant sur le territoire et marque la continuation avec la dynamique établie. Poursuivre le travail donc, en maintenant des objectifs ambitieux, voilà l'aspiration de *Terre & Eau 2031*.

INDICATEURS QUALITÉ	TENDANCES DEPUIS 2014	
	Fosse de Melun	Basse Vallée de l'Yerres
Contamination nitrique	 pour 57% des captages	 = pour 50% des captages
Substances Phytosanitaires (triazines)		
Substances Phytosanitaires (autres)	Tendance à définir à partir de 2026	Tendance à définir à partir de 2026
OVH*	=	=
PFAS	Tendance à définir à partir de 2026	Tendance à définir à partir de 2026

* Composé organique halogéné volatil